



Après trois interminables années d'attentes dans un imbroglio juridico-constitutionnel kafkaïen initié par le camp Kabila, des élections ont finalement eu lieu dans ce pays continent où violence politique, gabegie, corruption, concussion et prédation ont produit l'une des misères les plus abjectes imaginable auprès du peuple le plus résilient que je connaisse...

Oui! La RDC a bien tenu ses élections mettant ainsi un terme ou une pause à un psychodrame d'une rare violence dans un pays structurellement exsangue.

Je reconnaitrais bien qu'au terme de plusieurs échanges avec des amis et frères africains de plusieurs nationalités il s'en est dégagé indéniablement diverses grilles de lectures les unes aussi divergentes que les autres mais définitivement toutes valables.

En ce petit bout de texte, je voudrais ici partager les petits enseignements que j'aurais retenus au bout du petit matin...

Du financement du processus électoral

Le Gouvernement Kabila a financé en totalité sur fond propre l'ensemble du processus électoral, achat des machines à voter, formation des scrutateurs et autres personnels du corps électoral déploiement du matériel électoral etc. Un exploit qui finalement aura permis de limiter

la marge de manœuvre du sempiternel chantage des occidentaux (Union Européenne et USA).
Coût total : 1.8 milliards USD assumé totalement par le trésor public de la RDC. Big up!

De l'implication de l'Église Catholique

Le rôle de l'Église Catholique dans l'échiquier politique congolais laisse dubitatif. Tout d'abord la CENCO (Conférence Épiscopale Nationale Congolaise) fort du financement reçu de l'Union Européenne 15 millions d'Euros, a réussi à déployer près de 40 000 observateurs électoraux à travers la quasi-totalité du territoire.

Une partie de l'électorat, 6,6 millions d'habitants (Nord-Kivu) arbitrairement privés du droit de vote

Sous le prétexte d'un risque de contagion à grande échelle du virus ébola, le scrutin a été simplement annulé dans cette partie du territoire... Le vote a été renvoyé au mois de mars 2019 pour les élections provinciales, législatives et sénatoriales. Haro sur le scrutin présidentiel! pourtant en l'état actuel des résultats proclamés par la Cour Constitutionnelle, l'écart entre Tshisekedi et Fayulu est d'à peine 600 000 voix. Le Nord-Kivu lui possède pourtant 1.4 millions d'électeurs inscrits...

Comment perdre une élection et devenir président

J'ai eu un mauvais présage à l'idée d'un accord de coalition (Accord de Nairobi) entre Vital Kamerhe et Felix Tshisekedi pour une candidature à l'élection présidentielle, après que ces deux eurent dénoncé et quitté la plateforme LAMUKA. En fait, je suis tenté de croire que Kamerhe, en vieux briscard de la politique congolaise était en mission commandée auprès de LAMUKA et ensuite auprès de Tshisekedi afin de faciliter l'alliance entre ce dernier et le camp Kabila. Et l'issue semble donner raison à mes appréhensions...

Très vraisemblablement, Tshisekedi était une proie facile pour au moins 4 raisons, 3 en amont et une en aval.

1. (En aval) Son dossier de candidature à l'élection présidentielle possédait une faille grave : un faux diplôme grossièrement introduit dans son pedigree et qui juridiquement aurait pu conduire à l'annulation de ses votes et à l'annulation pure et simple de sa candidature. Le camp Kabila s'en est habilement servi pour lui faire signer un accord de coalition où sa présidence pourrait se réduire à inaugurer les chrysanthèmes.
2. (En amont) La personnalité de ce fils à papa à elle seule aurait également pu suffire au camp Kabila! On le dit obnubilé par le rêve à tout prix d'un destin national qui aurait échappé à son radical de père. Ses limites intellectuelles et l'absence de formation académique ont fondé un a priori de malléabilité mu par l'obsession d'une réussite politique.
4. (En amont) Le rôle de Vital Kamerhe a été capital dans l'inféodation de l'UDPS au FCC et les mauvaises langues affirment que la commission offerte à Kamerhe pour

cette mission auprès de Tshisekedi lui a valu une prime de plusieurs millions de dollars US (10 millions USD précisément).

6. (En aval) Le résultat désastreux de Félix Tshisekedi à peine 16% des suffrages et moins de 50 députés élus, ne lui laissait pas le moindre choix autre que celui d'accepter sans grande condition l'offre du camp Kabila.

Au finish, Felix Tshisekedi partait avec un avantage plus que défavorable face aux félins du camp Kabila. L'UDPS n'avait aucune chance d'imposer quelque ersatz d'exigence de contrôle significative en termes de levier du pouvoir au plan exécutif.

USA et UE mis KO : la France humiliée par L'Afrique du Sud

La proclamation des résultats de l'élection présidentielle a donné lieu à des réactions diversement appréciées par le camp Kabila (FCC) ou le camp Fayulu (LAMUKA).

La diplomatie secrète habituellement efficace de la France s'est grippée pour une fois... Le cheval de bataille de la France était dirigé par le duo Kagamé-Moussa Faki Mahamat, appuyé par ses préfets coloniaux de l'Afrique francophone dont l'activisme d'un certain Alfa Condé qui lorgne un 3e mandat avec l'onction de Paris. La position française a également reçu l'appui de 2 pays et pas des moindres de la SADC, l'Angola et la Zambie (qui préside la SADC). La position française sur laquelle s'est alignée l'Union Européenne consistait à un recomptage des voix sur la base de la publication des procès-verbaux de chaque bureau de vote. Une requête certes honnête, mais qui en 2011 avait subi un rejet catégorique de la part de cette même France, Union Européenne et Nations Unies lors de la crise ivoirienne.

Face aux récriminations françaises soutenues par l'UE et les USA et une frange de l'Union Africaine, se sont dressés l'Afrique du Sud, soutenue par des poids lourds continentaux tels l'Algérie, l'Égypte, le Kenya et les pays de la SADC qui ont fait valoir le principe de non-ingérence. Ainsi, lors de la session de consultation relative aux élections en RDC, du 04 janvier 2019, l'Afrique du Sud, membre élu pour 2 ans du Conseil de Sécurité, à travers son ambassadeur aux Nations Unies Jerry Mathews Matijla s'en est violemment pris aux ingérences étrangères et notamment à la France dans un processus où Union Européenne et ONU ont été exclues. Sa diatribe vis-à-vis du camp Occidental a été appuyée par l'Indonésie, la Chine et la Russie. Ainsi fut dite la messe au sein du Conseil de Sécurité des nations Unies! Ne restait plus que l'Union Africaine. Nous connaissons tous la suite...

Les intérêts en jeu sont saufs

La RDC exporte 40% de ses minerais vers la Chine, et ce chiffre est appelé à croître. La Russie qui vient de prendre pied en République Centrafricaine a également marqué son intérêt pour l'uranium de la RDC. L'Afrique du Sud a signé un accord d'assistance économique et financière avec la RDC sur le méga projet Inga III, accord dont les contours et détails ont été gardés secrets... Le coût estimatif du projet Inga III est évalué à 15 milliards USD. La Banque Mondiale s'était retirée du projet en 2016 après une brouille avec le gouvernement congolais. Le vide laissé par la Banque Mondiale a très vite été comblé par la BAD qui se présente aujourd'hui comme principal bailleur de fonds de ce projet.

La Chine à travers Three Gorges Corporation compte investir 5 milliards USD et l'Espagne à travers ACS de Florentino Perez, magnat du BTP et non moins président du R  al Madrid investira 3 milliards d'Euros dans le projet Inga III.

Que peut faire Felix Tshisekedi?

La constitution congolaise actuelle consacre un r  gime s  mi pr  sidentiel    la sauce tr  s tropicale. Le gouvernement est donc issu du parti majoritaire au Parlement. En clair, le premier ministre forme le gouvernement et nomme les ministres. Certes le Pr  sident de la R  publique peut r  voquer le premier ministre et le gouvernement et dissoudre le parlement en cas de d  saccords. Aussi comprenons-nous enfin le sens de la fanfaronnade de Felix Tshisekedi sur la coalition avec le clan Kabila.

Morceau choisi de la constitution congolaise pour mieux   tayer mon propos :

« Avant d'entrer en fonction, le Premier Ministre pr  sente    l'Assemblée Nationale (seulement) le programme du Gouvernement. Lorsque ce programme est approuv      la majorit   absolue des membres qui composent l'Assemblée nationale, celle-ci investit le Gouvernement. (Art. 90, alin  a 4 et 5 de la Constitution)

Le principe de la responsabilit   politique du Gouvernement signifie, d'une fa  on g  n  rale, que le Gouvernement est tenu d'agir en accord constant avec la majorit   Parlementaire. La sanction, purement politique de cette obligation consiste dans la d  mission du Gouvernement ou d'un membre du Gouvernement par vote d'une motion de censure ou de d  fiance.

L'appr  ciation incombe seule    l'Assemblée Nationale. Son domaine est infiniment large ; elle peut   tre engag  e    raison de tout acte accompli par un Ministre dans l'exercice de ses fonctions, de son attitude, voire de ses intentions, son comportement   tant envisag  , non dans sa l  galit  , mais dans son opportunit   politique au regard de la position adopt  e par l'Assemblée Nationale »    bon entendeur, salut.

La seule vraie pr  rogative constitutionnelle du pr  sident est celle de diriger l'arm  e mais ce dernier ne peut ni nommer ni r  voquer des officier sans l'approbation du gouvernement (  manation du parlement).

De mon point de vue, l'unique issue pour Felix Tshisekedi est d'initier un rapprochement avec LAMUKA, Bemba, Katumbi et Fayulu lorsque viendra le temps d'affronter Kabila et son r  seau vieux de plus de 18 ans et tr  s bien enracin  . Le score r  el ou suppos   (plus de 60%) de Fayulu (LAMUKA)    cette   lection pr  sidentielle tend    d  montrer la forte capacit   de mobilisation de cette entit   politique.

ARIEL BARNAB   ELOUNA
Chef Traditionnel Beti
Douala IIIe
